



Montreuil, le 07 mars 2017

Monsieur Jean-Marc AMBROSINI
 Directeur des Ressources Humaines
 du Groupe Public Ferroviaire SNCF
 2 place aux Etoiles
 CS 70001
 93633 LA PLAINE ST DENIS CEDEX

Objet : Préavis de grève national.

Monsieur le Directeur,

Depuis de nombreux mois maintenant, vous adoptez une posture de passage en force sur l'ensemble des sujets revendicatifs au sein du GPF, au détriment d'un dialogue social constructif qui devrait laisser une véritable place à la négociation. En la matière, la DRH SNCF prend de moins en moins ses responsabilités, malgré les engagements d'un groupe indissociable et solidaire. Chaque EPIC est encouragé à faire preuve d'autonomie.

A rebours de vos déclarations, vous n'êtes pas dans le dialogue. Vous êtes bien dans un rapport de forces avec les cheminots à qui vous tentez d'imposer vos décisions comme des faits accomplis. Au niveau local, la répression et les sanctions lourdes se démultiplient envers les militants de la CGT.

Malgré les alertes et le mécontentement exprimés par votre encadrement, couplés aux nombreuses mobilisations des cheminots, la Direction SNCF s'enfoncé dans une stratégie de multiplication des restructurations ne visant qu'à supprimer des effectifs et affaiblir les moyens de production.

C'est ainsi que vous exacerbez la polyvalence des métiers avec, par exemple, des agents circulation appelés à intervenir en gare, des agents d'escale appelés à faire de la lutte anti-fraude à bord des trains, des contrôleurs appelés à faire de l'accueil sur le quai, des agents de conduite appelés à assumer la responsabilité des contrôleurs à bord du train...

Cette stratégie n'a que pour objectif de réaliser des économies au détriment des conditions de vie et de travail des cheminots.

Dans les filières industrielles Equipement et Matériel, le recours à la sous-traitance, pour la maintenance courante ainsi que pour l'Ingénierie, vise à transférer les compétences en dehors du GPF. Cette stratégie n'a aucune logique économique, puisqu'elle ne génère aucun gain, mais s'apparente à un dépeçage de l'entreprise publique historique. Vous poussez même le cynisme jusqu'à organiser des « équipes composites » où les cheminots côtoient des agents d'entreprises privées qu'ils sont censés former pour être remplacés par eux !

Cela génère d'énormes risques pour le personnel mais également pour la sécurité des circulations comme l'ont montré les incidents dans les gares parisiennes, suite à la suppression des autorisations de départ par les agents d'escale.

La réforme à peine entrée en fonction, vous en êtes déjà au coup d'après : création d'une filiale immobilière à SNCF Réseau, externalisation du 700 000 dans les APF, abandon progressif des précomptes sur solde (ICF), accroissement important du prix de traitement des factures dans les CCF incitant les services utilisateurs à chercher ailleurs, etc...

A l'évidence, vous videz l'EPIC SNCF de sa substance pour mieux préparer sa suppression.

Les tensions et situations de mal-être au travail chez les cheminots de l'EPIC de tête, quel que soit le service, sont réelles et sérieuses, vous devez en prendre rapidement la mesure.

Dans cet environnement de réorganisations et de suppressions d'emplois tous azimuts, votre volonté d'imposer un forfait en jours à l'encadrement nous apparaît comme un moyen de masquer une augmentation prochaine des charges de travail de cette catégorie qui, selon l'expertise commanditée par le CCGPF, est déjà en situation de surtravail chronique.

Pour la CGT, cela constitue une attaque contre les 35h. C'est également une volonté d'appliquer le droit commun à un tiers des cheminots, sans tenir compte des spécificités du mode ferroviaire et des contraintes du service public.

Les restructurations que vous imposez au pas de charge, au-delà de fragiliser le Groupe Public Ferroviaire SNCF, ses capacités de production et ses compétences, désertifient des bassins d'emplois entiers, laissant peu de perspectives aux cheminots qui y avaient construit leur vie, et peu de chances aux territoires de se développer. La CGT porte, à ce titre, l'exigence de la tenue d'une Table Ronde nationale sur l'emploi dans les plus brefs délais, permettant de donner les moyens humains aux cheminots de travailler dans de bonnes conditions et d'assurer la charge de travail dans les établissements.

D'autre part, les Conseils Régionaux et les élus locaux que nous interpellons disent ne pas comprendre votre stratégie de fermetures de gares et de suppressions de contrôleurs à bord des trains, qui ne correspond pas aux attentes des usagers d'un service public ferroviaire de qualité.

Alors que vous poursuivez la déstructuration de l'outil de production, les chiffres de la régularité sont de plus en plus mauvais. Par votre politique et ses résultats, vous provoquez de façon plus ou moins insidieuse les volontés de certaines régions d'anticiper l'ouverture à la concurrence des TER.

L'éclatement des Etablissements Voyageurs et Transilien et Commercial Train, que vous accélérez, et ce sans négociations nationales pour créer des ESV ou EST dédiés à un produit, est criant d'une ambition de vente à la découpe de l'entreprise publique.

Cette affirmation est confirmée par la création d'une filiale (Transkéo) sous le pilotage de Kéolis, pour laquelle vous transférez l'exploitation de la ligne T11 en Région Parisienne, alors que celle-ci revient de plein droit à l'EPIC SNCF de par la convention STIF.

Comme au FRET, en utilisant les mêmes arguments, vous organisez la concurrence à l'intérieur même du groupe pour favoriser le dumping social et le transfert de charge de travail au privé.

Monsieur le Directeur, la Fédération CGT des Cheminots voit dans votre politique une stratégie mortifère de démantèlement de l'entreprise publique SNCF et de casse des conditions sociales des cheminots.

Guidés par l'austérité, vous ne vous souciez pas de l'urgence sociale dans laquelle sont les cheminots actifs et retraités et leur famille. Parallèlement, vous n'hésitez pas à imposer à la filiale logement ICF d'abandonner le prélèvement sur solde et donc de passer d'un paiement « à terme échu » à un paiement « à échoir » pour se prémunir des risques d'insolvabilité. Mais cela revient à ponctionner deux fois les cheminots sur le même mois, ce qui est scandaleux.

L'argent existe, la Fédération CGT des Cheminots vous demande d'anticiper la Table Ronde Salaires que vous avez programmée au mois de juin.

Au regard de ces différents points développés, conformément à l'article L2512-2 du code du travail, la Fédération CGT des Cheminots vous dépose un préavis de grève du 20 mars 2017 - 19h00 au 22 mars 2017 - 08h00. Ce préavis couvre l'ensemble des personnels du GPF ainsi que ceux amenés à les remplacer.

Ce préavis concerne les sujets suivants :

- L'emploi, les besoins de production, la précarité, la sous-traitance, les conditions de travail (pool fac, indemnité de modification de commande... etc.) ;
- La politique industrielle de la Direction SNCF pour les filières Equipement et Matériel ;
- Suppression de la filiale Transkéo et intégration des personnels déjà recrutés au sein de la SNCF ;
- La réponse aux besoins des usagers en matière de présence en gare et à bord des trains ;
- Le devenir de l'EPIC SNCF ;
- Le forfait-jours ;
- Les salaires et pensions.

La Fédération CGT des Cheminots est disponible pour ouvrir avec vous de véritables négociations, à même d'apporter des réponses satisfaisantes aux revendications des cheminots.

Laurent Brun
Secrétaire Général

